

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 12 juillet 2021

Absents excusés : Adrien MOREL (pouvoir à Delphin BEPOIX), Christine PUGIN (pouvoir à Paul RUCHET), Vicky ESTUR et Claude MARGUIER.

Absents non excusés : Donatienne SARRON.

Secrétaire de séance : Marie-José POUYET

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 20h30.

Ajout de deux points à l'ordre du jour :

- Cession d'un tracteur tondeuse
- ONF : plan de relance

Jean-Louis VIENNET explique qu'il a présenté sa démission de son poste d'adjoint et de conseiller municipal car il était en désaccord avec l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Suite à un entretien avec Monsieur le Sous-Préfet et Monsieur le Maire, et à la modification du PLUI, il est revenu sur sa décision.

I – Approbation du compte-rendu du 17 juin 2021 : à l'unanimité

II - Urbanisme

A- Départ dossiers vers CCPHD

1) Permis de construire

SFHN	1 rue Bellevue	Bâtiment 19 logements
MOREL Adrien	rue des Oiseaux	Maison d'habitation

2) Déclarations préalables

PROST Daniel	1 rue des Courbes Pièces	Garage accolé à la maison
BOURDENET Sébastien	6 rue de Vevant	Pergola bioclimatique
POUYET Gérard	6 rue Saint-Marc	Clôture
GRITTI Manuel	14 rue du Château d'Eau	Réfection façade

B- Retour dossiers CCPHD :

1) Permis de construire

PIQUARD Gérard	rue de Baru	Abri ouvert	Accordé
----------------	-------------	-------------	----------------

2) Déclarations préalables

DE OLIVEIRA Philippe	15 rue de Vevant	Abri de jardin	Accordé
PROST Daniel	1 rue Courbes Pièces	Garage accolé à la maison	Accordé
BOURDENET Sébastien	6 rue de Vevant	Pergola bioclimatique	Accordé

C- Point sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La demande de modification au niveau du quartier de la Gare a bien été prise en compte par le Cabinet d'études et la Communauté de Communes.

III - ONF : Motion de soutien pour retrait des mesures gouvernementales

Le prochain contrat ONF 2021-2025 comporte notamment les deux points suivants :

- Augmentation de la contribution des communes propriétaires de forêts
- Suppression de 500 emplois

Ces décisions vont d'une part avoir un impact sur les budgets des communes qui vont devoir rechercher des ressources nouvelles auprès de leurs citoyens. D'autre part, la suppression de 500 emplois risque de dégrader le service public forestier.

C'est pourquoi, le Conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Exige le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ;
- Exige la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 ;
- Demande que l'Etat porte une vraie ambition politique pour les forêts françaises ;
- Demande un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face ;
- Autorise le Maire à signer tout document afférent.

IV – Personnel communal

A- Création de poste

Monsieur Jean-Marc BELIARD prendra ses fonctions à compter du 1^{er} septembre, en remplacement d'Adrien PIQUARD en disponibilité à compter du 31 juillet 2021.

Pour cela, un poste d'agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural sera créé à partir du 1^{er} septembre 2021.

B- Gratification stagiaire

La somme de 160 € sera attribuée à Alexandre MAIRE qui a suivi un stage au service technique d'une durée de 2 jours en mai, 12 jours en juin et 12 jours en juillet.

V – Cession tracteur tondeuse

Un tracteur-tondeuse a été acheté le 15 mai 2021 à la SARL Motoculture Comtoise, pour la somme de 3900€ TTC. Cependant, il s'est avéré inadapté, c'est pourquoi, il est proposé de le revendre, à cette même entreprise, pour la somme de 3000€ TTC.

L'exposé du Maire entendu, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la vente et autorise le maire à émettre le titre.

VI – ONF : plan de relance

Le plan de relance « Aider la forêt à s'adapter au changement climatique pour mieux l'atténuer » est destiné à financer l'opération de reboisement sur 4.65 ha de peuplements d'épicéas scolytés.

Le montant du projet s'élève à 27 491.57 € HT dont 22 153.26 € financés par subvention.

A l'unanimité, le Conseil municipal s'engage à réaliser la totalité des travaux dans un délai de 18 mois et approuve le plan de financement.

VII – Questions et informations diverses

➤ La commune recherche un ambassadeur de lutte anti-covid parmi les membres du Conseil ou parmi des membres associatifs, pour des actes de prévention pendant les manifestations.

➤ Achat de deux défibrillateurs pour un montant de 3 588 € TTC : le premier sera installé à la mairie d'Etalans et le second à la salle des fêtes de Charbonnières les Sapins.

➤ Mise à la location d'un appartement communal de type F4 à compter du 1^{er} septembre 2021, en priorité loué aux familles. Montant du loyer mensuel : 521.00 €.

➤ Point sur les travaux :

- Eaux pluviales : plusieurs maisons subissent des inondations lors d'épisodes pluvieux importants. Des demandes de renseignements sont en cours auprès d'un cabinet juridique afin de connaître les obligations communales.

- Chauffage Eglise : le mode électrique a été choisi pour des raisons économiques et de praticité. Les travaux seront effectués par l'entreprise Balanche pour un coût de 17 530 € HT.

- Cour école maternelle : elle sera réhabilitée pour des questions de sécurité, avec possibilité d'installation de jeux supplémentaires.

- Aire de jeux Charbonnières les Sapins : la plateforme a été réalisée et les jeux seront prochainement remis en place dès réception des pièces pour les sécuriser.

- Etang : une nouvelle fuite a été détectée.

➤ Schéma directeur des bâtiments communaux : 35 associations ont été invitées à participer à une réunion le 8 juillet 2021.

Il en est ressorti qu'une réflexion approfondie doit être menée. C'est pourquoi 4 nouveaux groupes de travail seront créés :

- Mairie
- Périscolaire
- Tiers-lieu
- Optimisation et réaffectation des locaux

Chaque membre d'association est invité à participer à ces nouveaux groupes.

➤ Courriers divers :

- « Familles Rurales » fait remarquer les avantages que présente l'utilisation de l'espace socio-culturel par le périscolaire pour le déjeuner des enfants, mais également les nombreux inconvénients (manque de rangements, espace d'accueil restreint, sanitaires inadaptés et insuffisants, pas d'espace de repos ni d'espaces verts, pas d'appropriation des lieux ...). L'association demande un espace dédié afin d'être en conformité avec les obligations règlementaires de la Protection Maternelle Infantile.

- Didier Gros Lambert regrette que la commune et la Communauté de Communes ne l'aient pas soutenu dans son projet d'installation de brasserie. Il espère à l'avenir que la commune apportera un accompagnement aux futurs artisans.

➤ Prochaine réunion de Conseil municipal : 9 septembre 2021 à 20h00.

Le Maire
Paul RUCHET

La secrétaire de séance
Marie-José POUYET